

L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

2018



Extrait du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public, disponible en mairie.

TERRITOIRE

470 habitants

La commune organise le service d'eau potable.

La population desservie est d'environ **470 habitants**.

EXPLOITATION

par la société SAUR
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **271 abonnés** (+0,74 % par rapport à 2017).

PRODUCTION

4 ressources

■ Importations des collectivités voisines d'un volume total de 37 760 m³ :

- 4 importateurs distincts : Gramat, Limargue (Syndicat), Padirac (Syndicat), Themines (Syndicat).

DISTRIBUTION

Un réseau de 25 km
24 969 m³ consommés

En 2018 les abonnés domestiques ont consommé 24 969 m³ (+4,60 % par rapport à 2017) soit en moyenne **146 litres par habitant et par jour**.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le **rendement du réseau était de 70,7 %** en 2018 (il était de 66,8 % en 2017).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,0 %.

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.

PRIX

365,06 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

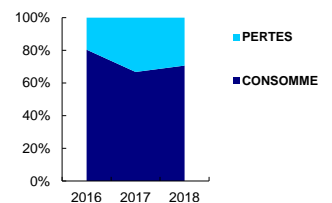
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 365,06 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2019, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 3,04 €/m³, **+3,88 % par rapport à 2018**.

Sur ce montant, 44 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 40 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 16 %.

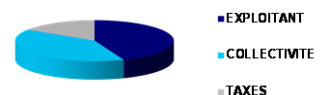
LAVERGNE



Le service est organisé par la commune



Rendement du réseau



Répartition des montants collectés